

Séance du 2 Février 2015

Département d'Indre-et-Loire

Nombre de Membres		
Présents	En Exercice	Qui ont pris part à la Délibération
13	15	13
<u>Date de la convocation :</u> 26 Janvier 2015		
<u>Date d'affichage :</u> 26 Janvier 2015		

L'an deux mil quinze, 2 février, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses délibérations, en séance ordinaire,

sous la présidence de Madame RIOCREUX Stéphanie, Maire.
Présents : Mmes BENESTON Chrystèle, COUINEAU Jessica, DÉZÉ Françoise, RUOPOLLO-COUINEAU Marie-Line, LAURENT Emmanuelle, RIOCREUX Stéphanie. MM. BOISDRON Claude, BRODSKY Pierre-Alexandre, COLMAN Sébastien, HALLIEN Cyrille, NION Pierre, PLANTIER Patrick, SOUCHU Christian, ,

Excusés : Messieurs GUILBAUD Michel, TOQUARD Sébastien

Secrétaire de séance : Monsieur BRODSKY Pierre-Alexandre

Madame RIOCREUX annonce qu'elle a reçu une lettre de Monsieur GUILBAUD Michel l'informant de sa décision de démissionner du conseil municipal.

Elle passe ensuite à l'ordre du jour :

Approbation du compte rendu du 12 janvier 2015 : Après lecture, le conseil adopte à l'unanimité, le compte rendu du dernier conseil.

Compte rendu des commissions syndicales et municipales :

Madame DEZE est allée à une réunion préparatoire pour le Comice Agricole prévu le 28 Août 2016, le thème retenu sera « culture en milieu rural ». Il est demandé à chaque commune de réfléchir sur la mise en œuvre d'un char.

Trois groupes de travail ont été définis : Budget, Animation, Communication.

Pour le budget une réunion est programmée le 10 mars 2015 à 19 h 00 à la Mairie de Bourgueil.

Benais doit réunir les associations afin d'ébaucher le projet, les commissions du village sont les bienvenues.

Monsieur NION est allé au comité spécial du PNR, la participation par habitant reste fixée à 1 €.

Le PNR intervient pour aider les municipalités dans l'élaboration des PLU, notamment au niveau de la trame verte et bleu qui concerne les corridors de bio diversité (trame verte pour les plantes, trame bleue pour les rivières).

Une réunion de Syndicat de l'Authion s'est tenue sur les bords du Changeon entre le Moulin Bertrand et le moulin Boutard. Des travaux de nettoyage des berges ont commencé et ensuite il sera procédé au nettoyage des banquettes ce qui consiste en un retrait des vases remplacées par des graviers.

Toutes les branches ont été broyées, un plateau a été récupéré par la commune de Benais pour effectuer un paillage des plantations. Monsieur NION demande ce que l'on peut faire du reste ?

Le Syndicat d'Indre et Loire a choisi d'adhérer au SMBAA (syndicat mixte du bassin de l'Authion et de ses affluents). Le SIECEBA a souhaité conserver son indépendance.

Des travaux de nettoyage des berges par le SIECEBA sont programmés à Chavannes.

Monsieur SOUCHU informe que la commission Tourisme travaille sur l'actualisation du site Internet, pour ce faire une rencontre a eu lieu avec Ignis dont on attend une proposition soit pour un nettoyage de l'existant, soit pour la mise en place d'un nouveau site.

Concernant le Brass Band 2015 on attend 2000 personnes les 27 et 28 juin au Château avec l'accord de la Ville de Boulogne Billancourt. Les associations seront sollicitées pour l'animation. Il y aura des problèmes de stationnement à régler, les repas à servir, des sponsors à trouver... Une date sera fixée pour une prochaine réunion au cours de laquelle sera abordé le thème retenu. Les vigneronns se sentent évincés. Madame RIOCREUX pense qu'il faut les associer. Elle précise par ailleurs que le Château est un patrimoine de Benais à valoriser.

Une réunion est programmée le 19 février à 18 h 30 pour cette organisation.

Développement économique pour la Communauté de Communes : des travaux sont programmés sur le futur commerce à la Chapelle sur Loire dans le cadre d'une opération d'ouverture d'un commerce de première nécessité

Monsieur BRODSKY informe d'une pré-réunion Tourisme en vue de s'approprier « Touraine Nature » La deuxième étape pour la présentation est prévue le 12 Février 2015 à Gizeux.

Monsieur COLMAN fait part de la demande de renouvellement de l'arrêté de rejets et de prélèvements du CNPE de Chinon. Les autorisations de traitement biocide et antitartre arrivent à échéance le 31 Décembre 2015, c'est l'occasion de regrouper les documents existants dans un document unique prenant en compte les évolutions réglementaires et le retour d'expérience des années de fonctionnement du site sur les aspects environnementaux dans le respect du cadre réglementaire qui prévoit notamment une information au public.

Dans le cas où des administrés posent des questions, il faut les renvoyer vers Monsieur COLMAN.

Madame RIOCREUX précise que le document est consultable à la Communauté de Communes.

Monsieur HALLIEN a assisté à la deuxième réunion « Eco école » :

Concernant le recyclage, une animation en concertation avec le SMIPE a permis de montrer dans un film les différents modes de tri.

Des jeux adaptés ont été mis en œuvre ce jour là dans chaque classe.

Pour les CE1/CE2 la visite d'une usine de retraitement est prévue.

L'école récupère les stylos usagés en vue d'aider une association d'enfants handicapés.

Il est prévu une colonne « Papiers » près de l'école, accessible aux camions mais en sécurité pour les enfants, il faut donc prévoir un marchepied ou une rampe.

L'école va participer à une action concernant les oiseaux et les chauves-souris.

Dans le cadre du projet « recylum », Ils sont sensibilisés au recyclage des lampes et ampoules qu'ils pourront déposer chez Monsieur Bricolage possédant un emplacement prévu à cet effet, (mais en aucun à la Mairie ou à l'école). Un article pour la promotion de leur projet a été rédigé par les élèves

Monsieur HALLIEN ajoute deux informations : 1- après accord de la préfecture, les élections du 22 mars seront organisées dans la salle du Conseil au lieu de la salle des Fêtes réservée de longue date pour le théâtre.

2- lors de la grève un service minimum est mis en place pour les enfants dont les professeurs font grève. Ils seront dirigés vers l'école de Restigné.

Monsieur BOISDRON informe le conseil de la vérification des installations communales, il y aura des travaux à programmer pour respecter les normes (prises de courant notamment)

Délibération 2015-02-06 : Complément à la demande DETR du 12 janvier 2015 pour les Travaux du logement 10 rue du Petit Clocher et 1 Place de l'église :

Le dossier pour la demande de DETR a été déposé le 19 janvier 2015, il est nécessaire de compléter la délibération du 12 janvier 2015 autorisant Madame le Maire à présenter ce dossier par le coût de l'opération ainsi que le tableau de financement :

Coût de l'opération :

10 rue du petit Clocher	Réhabilitation électrique	4 465.00 € HT
	Réparation sols, plafonds murs et boiseries	6 566. 14 € HT
1 Place de l'Eglise	Changement des fenêtres vétustes par des fenêtres isolantes	11 915.23 € HT
Coût total de l'opération		22 946.37 € HT

Ces travaux pourraient débuter en Mars ou Avril à raison de :

- deux jours pour le changement des fenêtres 1 place de l'Eglise
- un à deux mois pour les travaux 10 rue du petit Clocher

Le financement prévu, 22 946.37 € hors taxes est réparti comme suit :

80 % soit 18 357.10 € hors taxes par la DETR le solde 20 %, 4 589.27 hors taxes en auto-financement .
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré approuve ce programme à l'unanimité et confirme la demande de DETR.

Délibération 2015-02-07 – Réhabilitation collective des « fusillés pour l'exemple » de la guerre de 1914-1918

Madame le Maire,

Expose que 2014 est l'année de la commémoration du centenaire de la guerre de 1914-1918 déclenchée le 1^{er} août 1914.

Rappelle que durant ces 4 ans de guerre 650 soldats français ont été fusillés pour l'exemple et demeurent dans l'oubli.

Ces soldats n'étaient pas des lâches et furent les victimes expiatoires d'actes d'insoumission ou prétendus tels.

Il convient pour la République de les réhabiliter.

Propose que la République, le Président de la République prononcent la réhabilitation collective de ces soldats fusillés pour l'exemple et que leurs noms soient légitimement gravés sur les monuments aux morts des communes de France à la demande de leurs familles ou des associations et collectivités concernées.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte ce vœu à l'unanimité et autorise le Maire à signer tous documents se rapportant à cette réhabilitation.

Questions diverses.

Pour information : les restes à réaliser de 2014 à reporter en 2015 se répartissent ainsi :

OPERATION	COMPTE	Investissement	montant
227	202	PLU	2 690,34 €
229	2183	POTEAU INCENDIE	3 500,00 €
242	2183	Achat matériel informatique	1 056,89 €
	total des restes à réaliser :		7 247,23 €

Monsieur BOISDRON évoque la vitesse excessive dans le bourg et propose de mettre en place des chicanes provisoires ou des protections de stationnement. Madame RUOPOLLO ajoute que des véhicules et notamment les camions passent vite sur le plateau ralentisseur situé rue du Coteau ce qui provoque un bruit insupportable. Aucune décision n'est prise pour l'instant concernant les limitations de vitesse dans le bourg.

A revoir éventuellement lors d'un prochain Conseil.

A signaler : Cave de Grand Mont, un propriétaire s'est fait voler le tubage de la cheminée.

Madame RIOCREUX informe le Conseil du survol des lignes ERDF en hélicoptère dans le courant du mois de février.

Elle informe d'une réunion Natura 2000 le 25 février 2015.

Le prochain Conseil dont l'ordre du jour principal sera le vote du compte administratif 2014 et du budget primitif 2015 est fixé au 9 mars 2015.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 h 45

Mme BENESTON	M. BOISDRON	M. BRODSKY	M. COLMAN	Mme COUINEAU
Mme DÉZÉ	M. GUILBAUD	M. HALLIEN	Mme LAURENT	M. NION
	Excusé			
M. PLANTIER	Mme RIOCREUX	Mme RUOPPOLO-COUINEAU	M. SOUCHU	M. TOQUARD
				Excusé